



# LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Suisse, . . . 1 an, Fr. 4 50  
» . . . 6 mois, » 2 50  
Etranger . 1 an, » 9 —  
» . . . 6 mois, » 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRES D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>28</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>50</sup> — Bulle, arr. 8<sup>58</sup> 1<sup>05</sup> 4<sup>00</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>50</sup>

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

**SANG**  
Meille Model  
Centrale de Genève  
agrable remède contre  
s, Dardres,  
du sang, maux  
tules, démangeat-  
humatismes, etc. —  
de entier. Des milliers  
stations reconnaissantes  
le à prendre.  
1/2 li., 5 fr.; 1 lit., 8 fr.  
re complète).  
ssément :  
EILLE MODEL  
rque de fabrique.  
/IN, pharmacien,  
LLE [349]

**ouer :**  
ent de 3 pièces et dépen-  
bâtiment neuf. Situation  
6e immédiate.  
rean du journal. [360]  
**vachiers**  
arçons de culture,  
rance. (Hc3533X)[371]  
Suisse, Genève.  
**emande**  
en ville, une fille de  
ant la cuisine. Bon gage.  
rean du journal qui indi-  
[350]

**ouer :**  
appartement de deux  
Eau et lumière élec-  
[355]  
Louis DESBIOLLES.  
**publiques.**  
rit prochain des 2  
é exposera en vente, par  
iques, à l'Hôtel de Ville  
ême, sous de favorables  
ment, la maison qu'il  
et à proximité de la gare.  
on état, comprend deux  
grenier. [377]  
ut : Cyprien CAILLÉ.

**ouer :**  
chez Alfred ESSEIVA,  
e. [378]  
**de chant**  
çons de piano.  
rean du journal. [382]  
**SSÉE**  
ge de Sorens  
ale.  
J. CONUS

**OUER**  
ille, un appartement  
es PASQUIER, ferblan-  
[380]  
**a perdu**  
r, un cousin de voi-  
presque neuf. — Le rap-  
mpense à la Maison de  
ou au Maréchal-Ferrant,  
[384]  
**billons**  
depuis Villarbény à la  
(H181B)[386]  
TORNARE, Riaz.

**endre :**  
à 1 cheval peu usagé-  
reau de l'Agence Haas-  
Bulle. (H133B)[385]  
N FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

BULLE, le 15 avril 1904.

## Deux motions.

Parmi les nombreuses motions soumises ces jours-ci aux Chambres fédérales il en est deux particulièrement importantes que le Conseil national a adoptées à l'unanimité en séance du 12 avril.

La première de ces motions vise notre représentation commerciale à l'étranger. Elle était présentée par M. Rossel, du Jura bernois, et appuyée par 14 conseillers nationaux.

En voici la teneur :

« Le Conseil fédéral est invité à reprendre l'examen de la question de la représentation de nos intérêts commerciaux à l'étranger et à rechercher, en particulier, comment cette représentation pourrait être organisée et complétée de manière à développer nos exportations (consuls de carrière, agents commerciaux, etc.) »

M. Rossel a développé et motivé sa motion en faisant constater l'insuffisance de nos institutions diplomatiques actuelles qui ne sont plus à la hauteur de celles de la plupart des autres Etats.

Nous avons six ministres, un consul général et 60 consuls, et nous dépensons pour ce corps 5 à 600,000 fr. par an — c'est-à-dire trois ou quatre fois moins que la Belgique ou la Hollande ! Le moment est venu de reprendre la question qui fut enterrée en 1893 par le vote du peuple suisse sur la loi instituant des consuls de carrière. La question a mûri depuis lors. Nous avons tout d'abord assisté au développement considérable qu'ont donné nos voisins à leurs représentations à l'étranger. Nous devons ensuite tenir compte de l'enquête instruite sur cette question par la Chambre suisse du commerce et de l'industrie et des intéressants rapports présentés en 1901 et 1902 par M. le D<sup>r</sup>

Max Huber. Au reste la question est dans l'air. Il y a quelques années nous avons adopté une motion de M. Kœchlin relative à notre représentation dans l'Extrême-Orient ; plus récemment une motion de M. Olier concernant notre représentation à La Haye et à St-Petersbourg. D'autre part la motion a été accueillie favorablement dans les milieux intéressés.

Les moyens dont nous disposons pour renforcer la défense de nos intérêts commerciaux sont de plusieurs sortes. En premier lieu figure l'institution des consuls de carrière auxquels parfois l'on peut accorder le rang diplomatique ; ce système nous a réussi dans la République Argentine et pourrait être appliqué en Chine. Mais l'adjonction du titre diplomatique ne doit être qu'exceptionnelle. Le consulat de carrière constitue la solution idéale pour les pays placés dans certaines conditions ; M. Huber recommande de l'appliquer à Shanghai et à l'Australie. D'autre part, les attachés commerciaux, qui seraient attribués à des consulats, peuvent rendre de très grands services. Ils comblent une lacune, ils complètent la mission des consuls qui souvent ne disposent ni du temps ni de l'indépendance nécessaire pour rendre tous les services qu'on leur demande. Enfin le système des émissaires commerciaux pourrait donner de bons résultats en Orient. Il est impossible de fixer une formule unique. On devra se guider d'après les circonstances et choisir dans chaque cas l'élément le plus propre à la défense de nos intérêts commerciaux.

Le chef du Département du commerce, M. Deucher, a déclaré que le Conseil fédéral s'est déjà occupé à maintes reprises de cette importante question pour notre commerce suisse. Mais la création des postes de consuls de carrière présente de sérieuses difficultés qu'il s'agit d'étudier à fond.

Le Conseil fédéral se rend très bien compte que la situation actuelle présente de graves défauts, mais qu'il faut aussi agir avec beaucoup de prudence.

La deuxième motion soumise au Conseil national propose la révision de la loi sur les fabriques.

Déposée par M. Studer, député de Zurich, et appuyée par 29 signataires, cette motion invite le Conseil fédéral à faire rapport, le plus promptement possible, sur la question de savoir s'il n'y a pas lieu de réviser la loi sur le travail dans les fabriques, dans le but de réduire la durée du travail, de rendre plus efficace la protection des ouvriers et, en général, d'assurer un plus grand développement des principes qui sont à la base de la loi et des règlements d'exécution.

M. Studer constate que la loi sur les fabriques date de 25 ans et que, depuis, elle n'avait subi encore aucune modification. Or les industries se sont développées considérablement pendant ce temps et il faut à une situation nouvelle une loi nouvelle. Il eût de signaler la tendance toujours plus manifeste à réduire la durée du travail ; chaque année le nombre des fabriques où l'on ne travaille plus que dix heures s'accroît. C'est une préparation heureuse à l'œuvre de la loi.

M. Decurtins, député des Grisons, a vivement appuyé cette motion qui pourra servir à créer des postes d'inspectrices de fabrique pour les ouvrières. Cette idée a été étudiée par le Conseil fédéral, mais il faudrait pour la réaliser, procéder à une révision de la loi. Or, jusqu'ici, le Conseil fédéral s'était opposé à tout projet de révision, mais il peut accepter aujourd'hui la motion Studer. En effet, l'obstacle de l'assurance n'existe plus ; les traités de commerce seront renouvelés dans deux ans ; et quant au règlement international des questions de protection ouvrière, il se fera attendre longtemps encore, bien qu'une conférence soit

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 14

## Diane la Pâle

Par Jules MARY

— Vous n'avez jamais été malade ?  
— Jamais, pas une minute...  
— Jamais de cauchemars, d'hallucinations nocturnes... ou jamais de colères nerveuses, quand vous étiez enfant ?  
— Jamais, monsieur.  
— Vous ne mentez pas ?  
— Je vous le jure.  
— Vous devez avoir vingt-cinq ans environ ?  
— Vingt-six ans et six mois.  
— A vos yeux noirs, à vos cheveux noirs, à votre peau légèrement ambrée, il est facile de voir que vous êtes née dans le Midi.  
Bernard ne répondit pas.  
Tout à coup, le médecin observa, en passant légèrement la main le long de la jambe droite, vers le milieu du tibia :  
— Vous avez été blessé ? Vous vous êtes cassé la jambe ?  
Bernard fronça le sourcil. Cela le déconcertait, sans

doute, ce que le docteur venait de découvrir. Son signalement serait à coup sûr envoyé partout, sa photographie reproduite dans tous les journaux ; de cela il ne paraissait point se soucier.

Mais à ce signalement le docteur allait ajouter un signe particulier.

— Cela vous ennue, je le vois ? dit Tiercelin.  
— Penh ! après tout, murmura Bernard, est-ce bien un signe particulier que celui-là ? Il y a des milliers et des milliers de gens, tous les ans, en France, qui se cassent la jambe.

— C'est vrai, dit le docteur, mais pas tous de la même façon. Et votre accident, à vous, a eu des complications sérieuses que le médecin qui vous a soigné n'a pas dû oublier, j'en suis convaincu.  
Bernard eut un sourire triste et secoua la tête.  
— Détrompez-vous... Le « médecin » qui m'a soigné n'était qu'un pauvre sorcier de village et il est mort il y a longtemps.

Quand le docteur eut examiné le jeune homme au point de vue physique, il se mit à causer longuement avec lui. Non pas qu'il voulût servir en cela les intérêts de l'enquête et se substituer à M. de Montaignon.

Telle n'était pas sa pensée.  
Mais il voulait se rendre compte du degré d'instruction que Bernard avait reçu, pour juger ainsi, peut-être, à quel monde il appartenait, quelle pouvait être son intel-

ligence, s'il manquait de sens moral et s'il y avait quelque vide dans son éducation.

Tant d'observations méticuleuses ne pouvaient se faire en une seule visite et le docteur s'aperçut bientôt que le jeune homme, visiblement fatigué par les scènes qui s'étaient passées dans la matinée, lui répondait à peine.

Il était distrait, absorbé, n'écoutait pas.  
M. Tiercelin revint donc le lendemain et les jours suivants, après quoi il se rendit chez le juge.

— Eh bien, demanda celui-ci quand il le vit entrer, avez-vous du nouveau à m'apprendre ?  
— Non, Rien que la chose la plus naturelle du monde. Votre homme n'est pas et n'a jamais été fou. Il jouit de la plénitude absolue de ses facultés mentales et il a toute sa responsabilité. J'ajoute, comme renseignement particulier, qu'il a reçu une éducation supérieure poussée, m'a-t-il semblé, vers les mathématiques et les sciences exactes. Il a un esprit très précis et très prompt, bien qu'il soit, en ce moment, dans une prostration singulière.  
— Merci. Et Mme d'Héribaud ?  
— De celle-là, je ne puis rien vous dire encore.

Et dès lors le vieux médecin se consacra tout entier à la pauvre femme.

Lorsque les magistrats eurent quitté le chalet, elle voulut à toute force descendre auprès de son mari que l'on avait placé dans un lit.

(A suivre...)

projetée pour le mois de mai, cette dernière ne devant traiter que des points secondaires. Aucune attente, aucune crainte non plus empêche aujourd'hui d'étudier la question. Quant à la situation industrielle, le Conseil fédéral n'estime pas qu'elle soit de nature à arrêter des projets d'étude.

Cette déclaration, faite par M. Deucher, chef du Département de l'industrie, a démontré que cette revision est devenue nécessaire et constituera un grand bienfait pour les ouvriers. Le Conseil national s'est inspiré de cette même idée en acceptant à l'unanimité la motion Studer.

### CONFÉDÉRATION SUISSE

**Vaud. — Fête des Narcisses.** — La septième fête des Narcisses sera célébrée à Montreux les 28 et 29 mai prochain. Elle se composera de 4 parties :

1. Une représentation allégorique : « Lu Saex que plia », c'est-à-dire le Rocher qui pleut, légende montreuillaise, scénario de notre confrère H. G. Bettex et musique de M. Colo-Bonnet, directeur du grand Théâtre de Genève. Maîtresse de ballets Mme Rita Rivo. Les solistes sont Mile Luquien, cantatrice à Paris, qui eut tant de succès au Festival vaudois ; M. Huguet, directeur du Grand Théâtre de Genève ; Mme Lily Bartens-Fournier, de Genève ; M. Fritz Rolli, Montreux. 300 exécutants ; les ballets sont tous dansés par des enfants.

2. Un défilé-corso de voitures décorées et fleuries.

3. Une grande bataille de fleurs.

4. Le soir, fête vénitienne et feu d'artifice.

Même programme pour les deux jours : en outre une innovation qui sera appréciée : Gymnastique et corso d'automobiles le dimanche.

### ÉTRANGER

#### La guerre.

**Cuirassé coulé.** — Une épouvantable catastrophe s'est produite à Port-Arthur. Le cuirassé « Petropavlovsk » a heurté une mine et a sombré avec l'amiral Makaroff, qui est mort. Le grand-duc Cyrille, qui était à bord, a été grièvement blessé et n'a pu être sauvé que par miracle. L'équipage et l'état-major ont été engloutis. Une vingtaine d'hommes seulement ont échappé. La catastrophe a eu lieu mercredi matin de bonne heure.

— L'amiral Makaroff avait été nommé, il y a cinq semaines, commandant en chef des forces navales d'Extrême-Orient. Il occupait en Russie et dans tous les milieux maritimes une situation considérable.

Le grand-duc Cyrille est le fils aîné du grand-duc Wladimir. Il est âgé de 27 ans et est officier de marine, avec le grade d'aide-de-camp de l'empereur.

Le *Petropavlovsk* était un cuirassé de 11,000 tonnes, construit à Saint-Petersbourg et lancé le 6 novembre 1894. Il avait 112 mètres de longueur, 21 de largeur et 8 m. 20 de tirant d'eau. Il était très puissamment protégé : sa ceinture cuirassée avait 406 mm. d'épaisseur et son pont cuirassé était épais de 88 mm.

Ses cloisons avaient 220 mm. d'épaisseur, ses grandes tourelles avaient une cuirasse de 254 mm. ; les tourelles de son artillerie moyenne une cuirasse de 152 mm. Son artillerie se composait de 4 canons de 310 mm., 12 de 152, 15 de 47 et 12 de 37. Son armement comprenait en outre 4 tubes lance-torpilles. Ses machines, d'une puissance de 1200 chevaux, pouvaient lui donner une vitesse de 17 nœuds. Son effectif était de 700 officiers et hommes d'équipage.

**Combat naval.** — Le ministre de la marine a reçu un court rapport de l'amiral Uriu sur le combat de Port-Arthur mercredi dernier. Ce rapport dit que la flotte de l'amiral Togo a attaqué dans la matinée et a réussi à couler un cuirassé du type du « Petropavlovsk » et un contre-torpilleur. Les Japonais n'ont eu aucune perte, à l'exception d'un seul blessé.

### CANTON DE FRIBOURG

#### Une indignité.

La *Liberté* de samedi soir a parlé d'un départ clandestin d'un député du Lac dans des termes

qui ont soulevé l'indignation du public. Ce qu'il y a de plus odieux, c'est qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ce racontar.

Un citoyen du Vully, député de son district, a quelques ennuis de famille, comme d'autres et même parfois des hauts magistrats en ont eu, il a un procès en divorce, la femme demande à vivre séparée, et le mari, pendant quelques jours, s'en va en visite chez sa mère, à Neuchâtel. Et voilà tout.

Et la *Liberté* parle « d'étoile filante » ! Elle a l'audace de dire « que ses mœurs sont la cause de son départ ». Il était le chef de « congrégations plus ou moins suspectes » et après d'autres injures elle finit par avouer que « l'ordinaire de la géologie l'attend ».

Pour celui qui a lu ça, il n'y a pas de doute. Voilà un nouvel émule des chercheurs d'or de Courtepin, qu'est-ce que pourrait être autre chose que ce chef de « congrégations plus ou moins suspectes ? » Et, à la *Liberté* on n'y va pas de main morte en matière de chevaliers de la rosette.

Tout cela, c'est une infamie purement gratuite. Le radical en question peut aimer le beau sexe, c'est son affaire, mais il n'a pas les mœurs des internats et des congréganistes. C'est donc de la calomnie toute pure que la *Liberté* a servie à ses lecteurs et elle en supportera les responsabilités.

Puisque la *Liberté* est si friande de scandales, que ne nous parle-t-elle de scandales de Courtepin et de Courtepin, que ne raconte-t-elle pas, tout au long, les amusantes histoires amoureuses d'antan au Cercle ténor de Morat, que ne nous dit-elle pas les exploits épiques de certains hospodars ? Elle aurait de quoi raconter, elle pourrait nous parler « d'étoiles filantes » et il est possible qu'il s'en produise encore dont elle aura soin de ne pas souffler un mot.

L'honnête journal, la pieuse feuille ! La *Liberté* reproduit dans ses colonnes les exhortations du cardinal Rampolla : « N'attaquez jamais les personnes, mais sur le terrain de la doctrine et des principes, dites dans vos revues et dans vos journaux, étudiez et faites étudier autour de « vous ! »

Et la première vilénie qu'on lui envoie de Morat contre un radical, pour nuire à celui-ci, pour déconsidérer le parti, la *Liberté* l'insère, sans même contrôler l'exactitude de cette... cochonnerie. Elle pouvait téléphoner à la préfecture, au greffe, savoir qu'il n'y avait aucune plainte déposée. Non, rien de cela. Sortant du confessionnal de Pâques, elle se jette sur l'ordure, la recueille, lui donne sa publicité.

Nous n'imiterons pas ce système de charité, *in omnibus caritas*, nous ne rappellerons pas certains scandales de Romont, d'Estavayer et d'ailleurs, à moins que l'on nous y force.

Mais nous tenons à protester hautement contre les procédés de la *Liberté* et nous espérons bien que notre presse n'entrera pas dans un pareil système de dégoûtant dénigrement. (Confédéré.)

— M. le député Biolley a déposé une plainte en calomnie contre la *Liberté*.

**Tir cantonal.** — Une assemblée populaire, tenue vendredi dernier à Morat, sous la présidence de M. Liechi, député, a décidé par 42 voix contre 14 de faire la demande du tir cantonal pour 1905. Les études sont terminées, les plans établis. Le devis de l'entreprise se monte à 180,000 francs. Bien que ce chiffre paraisse élevé, la Société des carabiniers de Morat a bon espoir de succès étant donné l'intérêt des populations de la ville et du district du Lac pour cette fête et les facilités de communications avec le chef-lieu.

Fribourg, de son côté, n'est pas demeuré inactif. Le Conseil d'Etat aurait décidé de considérer comme d'utilité publique l'établissement d'une ligne de tir, demandée par la commune de Villars et la Société de tir de Fribourg, et d'accorder le droit à l'expropriation sur les terrains nécessaires qui se trouvent auprès de la route cantonale de Fribourg à Bulle, vis-à-vis du café du Moléson.

C'est une solution qui était attendue depuis longtemps et qui donne enfin satisfaction aux tireurs de Fribourg et de Villars-sur-Glâne.

En revanche, le Conseil d'Etat aurait exprimé le désir que le tir cantonal se fît à Fribourg, et dans un endroit qui favorise le passage en ville, si Fribourg devait célébrer cette fête. Ici aussi, à notre humble avis, il a raison. On parle d'emplacements au Schœnberg et à Villars-les-Joncs.

**Bataillon 106 de landwehr.** — A la demande du Conseil communal de Fribourg le cours du bataillon 106, qui était prévu dans le ta-

bleau des écoles militaires de cette année du 10 au 27 mai, a été renvoyé au 30 août jusqu'au 15 septembre, afin d'éviter des dommages par trop considérables aux cultures.

Ce cours aura lieu à Fribourg, à l'ancienne caserne de la Planche, avec logement d'officiers à l'Ecole neuve de la Neuveville, tir aux Neigles et exercices sur le domaine Diesbach à Villars-les-Joncs.

**Morat.** — Le tribunal criminel, siégeant jeudi dernier à huis-clos, a condamné un instituteur à 3 ans de réclusion pour actes immoraux et contre nature, dans le genre de ceux qui ont scandalisé notre contrée l'an dernier.

### GRUYÈRE

**Broc.** — L'assemblée des actionnaires de la Société des chocolats au lait Cailler a voté les propositions du conseil et autorisé l'émission d'un emprunt de 1,700,000 fr. pour procéder à de nouveaux agrandissements des installations et au remboursement de l'emprunt de 700,000 fr. à 5 %.

**Marché.** — Le beau temps, les routes bien sèches, nous ont valu, jeudi, un mouvement assez important. Passablement de monde dans les rues et marchés bien garnis. Le commerce du petit bétail demeure très actif ; on signale la présence, dans la contrée, de marchands italiens acheteurs d'une certaine quantité de vaches. Les sujets de race pie-rouge sont, paraît-il, recherchés.

Les jeunes porcs se traitent aux prix de 40 à 50 fr. la paire ; les moyens varient de 80 à 100 fr.

**Memento du dimanche.** — 1 1/2 à 6 heures, au Tirage, tir obligatoire pour militaires. — Soir, à 8 heures, Concert-représentation de la Chorale. Dès samedi, les cartes de places réservées sont en vente à l'Hôtel des Alpes.

On nous écrit :

**Ecoles.** — Le *Messageur* a fait un pas de clerc en fourrant son nez dans la question des écoles libres. Ses patrons, assure-t-on, le lui ont fait voir.

La conséquence en est que le *Messageur* du gouvernement opère une prudente retraite : « Les protestants sont maîtres de faire ce qu'il leur plaît et spécialement d'ouvrir des écoles libres. L'école neutre, accessible à tous les enfants, qu'est-ce à dire ? Nous n'en voulons pas et si une législation venait à être élaborée à cet égard, eh bien, nous verrions. »

Tel est à peu près le langage du *Messageur*. Il feint d'ignorer l'art. 27 de la Constitution fédérale ainsi conçu : « Les cantons pourvoient à l'instruction primaire qui doit être suffisante et placée exclusivement sous la direction de l'autorité civile. Elle est obligatoire et, dans les écoles publiques, gratuite. »

Les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir, d'aucune façon, dans leur liberté de conscience et de croyance. La Confédération prendra les mesures nécessaires contre les cantons qui ne satisferaient pas à ces obligations. »

Telle est la volonté du peuple suisse : elle est formelle et nous demandons encore une fois que les bons citoyens respectueux de la Constitution fédérale s'unissent pour en demander l'application.

Il y a trop longtemps déjà que, dans notre canton, l'on se moque de la loi.

Et que l'on ne vienne pas nous dire qu'en invoquant la Constitution, nous sommes animés de sentiments anti-religieux ! Notre seul désir est d'assurer le respect de toutes les religions : Dans notre canton, les protestants doivent profiter de ce respect aussi bien que les catholiques dans les contrées protestantes. La loi est juste et bonne. Appliquons-la donc sans hésiter. X.

### Important !

#### 4000 chapeaux

fabriqués avec la paille du pays, sont en vente dès aujourd'hui à prix modérés.

**Spécialité pour hommes et enfants.**

Adressez les commandes à la **fabrique de tresses de paille et chapeaux, à Avry-dev.-Pont.**

**DÉPOSITAIRE : Mlle Catherine Schwartz, modiste, Avry.**

### A vendre :

un **breack**, presque neuf, de 8 à 10 places. — S'adresser à M. MULLER, au **Cheval-Blanc, Bulle**, ou à M. Denis BOSSON, Riaz. [404]

**Sellier**  
Le soussigné av...  
La Tour et des...  
journe pour tou...  
son état.  
Travail soig...  
Se recomman...  
403]

**TR**  
une pèlerin...  
lix MAGNIN, R...

**AV**  
grande quantité...  
vauz, de **regain**...  
S'adresser à M.

**La Compagnie**  
**BULL**  
met en soumissi...  
deux lots, de **20**...  
**ballast**.  
S'adresser pour...  
mettre les offres à...  
GOTTRAU, ingé...

**Vêtement**  
pour messie...  
en...  
**Complets**  
**Grand choix**...  
lons, fr...  
**Coupe élégan**...  
P...  
J. I...  
marchan...

**Lots**  
A louer, po...  
lots marais...  
Plus la maraîche...  
tenn à feu Augu...  
nances d'au moins...  
des mœurs à la...  
**lundi 2 mai**...  
matin.

**A**  
à La Tour-de...  
meublée pour...  
S'adresser au b...  
Le meilleur  
**Dépuratif**  
du sang

**Salsepa**  
de la Pharmac...  
le meilleur et le p...

**Bouton**  
épaissement...  
d'yeux, scro...  
sons, goutte...  
Envoi dans le m...  
de lettres et at...  
de tous les pays.  
Agrée...

1/2 lit., **3.50 fr.**  
(one)  
Demandez exp...  
**SALSEPA**  
avec la n...

**Chez P. GA**  
**B**

Une...  
d'un certain âge...  
dage de linge à l...  
un prix convena...  
Colliard, au 2<sup>me</sup>.

299](H2600J)  
De tous les T...  
**The Burma**  
antiglaireux, est...  
paration soignée...  
pour guérir les...  
étourdissements...  
hémorroïdes, etc...  
La faveur, don...  
foule d'imitation...  
pharmacie le v...  
n'échauffant pas...  
les intestins, con...

**Sellier-tapissier.**

Le soussigné avise l'honorable public de La Tour et des environs qu'il se rend en tournée pour tous les travaux concernant son état.

Travail soigné. — Prix modérés.

Se recommande : **Louis Berner** sellier-tapissier LA TOUR

403]

**TROUVÉ**

une pèlerine. — La réclamer à M. Félix MAGNIN, R'az [407

**A vendre :**

grande quantité de bon foin pour chevaux, de regain et de paille d'avoine. S'adresser à M. BELLORA, à La Tour.

**La Compagnie du chemin de fer**

**BULLE-ROMONT** met en soumission la fourniture, en deux lots, de 200 mètres cubes de ballast. [410

S'adresser pour renseignements et remettre les offres jusqu'au 20 avril à M. GOTTRAU, ingénieur de la Compagnie.

**Vêtements sur mesure**

pour messieurs et jeunes gens. en pure laine.

Complets depuis 35 fr. Grand choix de beaux échantillons, franco sur demande.

Coupe élégante. Travail soigné. Prix modérés.

**J. IMBERDORF** marchand-tailleur, La Tour.

**Lots de marais.**

A louer, pour la présente année 15 lots marais, situés à Villars Jordon, plus la maraîche de Maulstrey, ayant appartenu à feu Auguste MURITH, de la contenance d'au moins 10 poses. — Rendez-vous des miseurs à la ferme du Clos aux Cerfs lundi 2 mai 1904, à 9 heures du matin. [412

**A louer :**

à La Tour-de-Trême, une chambre meublée pour deux personnes. S'adresser au bureau du journal. [405

Le meilleur **Dépuratif** du sang

**SANG**

**Salsepareille Model**

de la Pharmacie Centrale de Genève le meilleur et le plus agréable remède contre

**Boutons, Dartres,**

épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.

Agréable à prendre. 1/2 lit., 3.50 fr.; 1/2 lit., 5 fr.; 1 lit., 8 fr. (une cure complète).

Demandez expressément : **SALSEPAREILLE MODEL** avec la marque de fabrique.

Chez P. GAVIN, pharmacien, BULLE [349

Une personne d'un certain âge se chargerait de raccommoder de linge à la maison ou en journée à un prix convenable. — S'adresser Maison Colliard, au 2<sup>me</sup>. [408

**THÉ**

**Burmam** Préparé par J. Burmann, pharmacien

299)(H2600J) **Le Locté** (Suisse). De tous les Thé dépuratifs connus, le **Thé Burmann** purgatif, rafraîchissant antiglaireux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acrotés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur, dont il jouit, a fait naître une foule d'imitations; exigez donc dans chaque pharmacie le véritable **Thé Burmann** à 1 franc la boîte n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives.

Grande salle de l'Hôtel des Alpes.

Dimanche 17 avril 1904, à 8 heures du soir

**Concert-représentation**

donné par la

**Chorale de Bulle.**

Chœurs, quatuors, soli, déclamations et 2 pièces théâtrales.

**Les Ouvriers**

scène dramatique en 1 acte.

**Trois Amours de Pompiers**

comédie-Vaudeville. [399

Dimanche 17 avril 1904

**OUVERTURE DE L'HOTEL DE LA GARE**

de Grandvillard et Villars-s-Mont

**CONCERT**

Invitation cordiale. Urbain Givisiez, tenancier. [413

**SEMENCES**

Graines fourragères diverses, garanties de pureté et germination, contrôlées par l'Etablissement fédéral de Lausanne.

Spécialité de mélanges pour tous sols.

Trèfles et fenasses premier choix.

Froments rouges et blancs de printemps, qualité garantie.

Avoines supérieures.

PRIX RÉDUITS

**MEUNERIE AGRICOLE, Croix-Blanche, BULLE**

L'Arome des potages Les Tubos de Bouillon Les Potages à la minute **MAGGI** viennent de nouveau d'arriver chez Alfred Piolat, Tour-de-Trême. (H1F)[401

**N'achetez pas de chaussures**

avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la Maison d'envois GUILLAUME GRÆB ZURICH, Trülligasse 4.

Le catalogue sera expédié sur demande gratis et franco.

Souliers pour filles et garçons, très forts N°s 26-29, fr. 3.50, N°s 30-35, à fr. 4.50. Souliers à lacer, pour dames, très forts, à fr. 5.50, plus élégants, avec bouts, fr. 6.40. Pantoufles en canevass pour dames à fr. 1.90. Bottines à lacer pour hommes, très fortes, à fr. 8. Plus élégantes, avec bouts, fr. 8.25. Souliers pour ouvriers, forts, fr. 5.90.

Envoi contre remboursement. Rien que de la marchandise garantie solide. (H4800Z)[683

Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880.

Dimanche 17 avril 1904

**CASSÉE**

à l'auberge de Sorens

Invitation cordiale. J. CONUS [381

**Apprenti tonnelier**

de 16 à 17 ans, fort et robuste, est demandé par M. Alexandre APLI, tonnelier, à Bulle. [397

**On demande**

pour un ménage en ville, une fille de confiance, connaissant la cuisine. Bon gage. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [350

**Graines potagères et fleurs.**

Oignons de Bâle et Bégonias.

Garantis de première qualité.

On demande des magasins dépositaires.

Chez T. BEC, Grand'rue, Bulle.

**Restaurant de Saussivue.**

A proximité de la gare d'Estavannens, Dimanche 24 avril, CONCERT, donné par la Société de musique l'Avenir de Bulle, avec le concours des concoureurs du jeu des œufs, avec costumes, courses de Saussivue à Afflons.

Rendez-vous de la jeunesse de la fête à 2 1/2 heures à l'Hôtel du St-Georges, à Gruyères. A 2 h. 45, départ du cortège. A 3 h., commencement du jeu.

Invitation cordiale. (H180B)889 En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée jusqu'à nouvel avis.

**REÇU**

1500 Chapeaux paille au magasin TOBIE BEC Grand'Rue, 32

**BULLE**

Chapeaux pour enfants à 40, 60, 90 cent., 1 fr. 1 fr. 20, 1 fr. 50, 1 fr. 70, 2 fr. et jusqu'à 6 fr. 50.

Chapeaux pour hommes, 75 cent., 1 fr., 1 fr. 50, 1 fr. 80, 2 fr., 2 fr. 80, et jusqu'à 16 fr.

Paille broyée; palmier, rotin et panama. [396

Il n'est plus nécessaire d'acheter des chapeaux de paille ne se prêtant pas à la forme de la tête, le magasin possédant un **conformateur**, machine permettant de donner aux chapeaux la forme désirée.

**3 AVANTAGES**

sont offerts grâce à mes achats en gros, ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :

- 1° la bonne qualité,
- 2° la bonne façon,
- 3° le bas prix.

par exemple : Nos Fr.

Souliers, forts, p. ouvriers, cloués	40/48	6.50
Souliers à lacer p. messrs, solides cloués, crochets	40/48	8.—
Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour messieurs	40/48	8.50
Souliers, solides, cloués, pour dames	36/42	5.50
Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour dames	36/42	6.50
Bottines de dim. à élast., sol. et élég., p. dames	36/42	6.80
Souliers d'enfants (garç. et fillettes), solides	26/29	3.50
Souliers d'enfants (garç. et fillettes), solides	30/35	4.50

Grand choix de chaussures en tous genres.

D'innombrables lettres de remerciement constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'étranger sont à la disposition de tout le monde. J'ai pour principe de ne pas tenir de la mauvaise marchandise, comme on en offre souvent sous des noms fallacieux. Garantie pour chaque paire. Echange immédiat et franco. Prix-courant avec plus de 300 illustrations, franco et gratis. (H1068Q)[210

**Rod. HIRT, Lenzbourg.** La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.

**A louer :**

pour fin avril, un appartement de deux à trois chambres. — Eau et lumière électrique. S'adresser à M. Louis DESBIOLLES. [355

**JEUNES FILLES**

On engage continuellement des **jeunes filles**

à la Fabrique de chocolat de Broc. [750 Bon salaire dès le commencement.

**Société des carabiniers**

**DE BULLE**

Les tir obligatoires pour 1904 auront lieu les dimanches 17 et 24 avril et 1<sup>er</sup> mai.

Ouverture du tir à 1 1/2 h., clôture à 6 h. Il est inutile de se présenter sans être porteur des livrets de service et de tir.

Les hommes qui ont exécuté le tir obligatoire pour 1903 peuvent retirer la subsides fédéral, au bureau du Stand, aux dates ci-dessous.

Il est rappelé au public qu'il est dangereux de circuler sur le chemin de servitude longeant la Trême et reliant le Stand aux cibles.

LE COMITÉ

**Grands magasins Winiger**

**BOSWIL** (Argovie).

10 > Beurre de coco (Végétaline)	13.—
10 > Saïndoux garanti pur	13.20
10 > Lard gras	18.40
10 > Lard maigre, extra beau	17.80
10 > Fillet sans graisse et os	17.60
10 > Jambon délicieux	14.70
10 kg. Fromage maigre et tendre	Fr. 6.20
10 > » » salé	8.20
10 > » d'Emmenth. 1 <sup>er</sup> choix	14.40
10 > Raisins secs, jaunes	5.60
10 > Châtaignes sèches	3.20
10 > Pruneaux tures, nouv.	5.40
10 > Fignes	4.10
10 > Macaronis, cornets	4.50
10 > Farine française	3.20
10 > Riz	3.40 et
10 > Haricots blancs	3.20
10 > Pois jaunes	3.40
5 > Miel d'abeilles, pur	8.—
10 boîtes thon ou sardines	3.30
Dès 50 kg, 5 % de rabais.	[398

**A louer :**

un appartement chez Alfred ESSEIVA, rue de Vevey, Bulle. [378

**Leçons de chant**

pour jeunes filles; leçons de piano. S'adresser au bureau du journal. [382

## CRÉDIT GRUYERIE

L'établissement reçoit actuellement les dépôts d'espèces aux conditions suivantes : en compte courant ou en compte d'épargne au 3 1/4, 3 1/2, 3,61 ou au 3 3/4 %;

A terme fixe, au 3 3/4 ou 4 %.

BULLE, le 17 mars 1904.

(H153B)[314]

LA DIRECTION.

### Emprunt à lots Canton de Fribourg.

Tirages : 15 avril et 15 mai 1904.

### GROS LOT : 50,000 FR.

Chaque lot sorti se remboursera à 17 fr. au minimum.

On peut obtenir des lots au prix de 17 fr. — net à

FRIBOURG :

(H1106F)[311]

Banque de l'Etat de Fribourg.

Banque populaire suisse.

Banque d'Epargne Eggis & Cie.

BULLE : Banque populaire de la Gruyère. Crédit Gruyérien.

ESTAVAYER-LE-LAC : Crédit Agricole et Industriel de la Broye. [375]

Joseph Biadi.  
A. Nussbaumer & Cie.  
Weck, Aeby & Cie.

## SEMENCES

Froment du printemps et Avoines supérieures à grand rendement.

J. CROTTI

Bulle.

[304]

### Ecuries de l'Hôtel de Ville, Bulle.

Le soussigné a l'honneur d'aviser le public qu'il dessert dès ce jour les grandes écuries de l'Hôtel de Ville, à Bulle. — Vastes remises pour la débridée à l'abri. — Bons soins assurés. — Voitures à volonté pour toutes occasions. — On prend des chevaux en pension.

Se recommande

Samuel Luthy.

### Mises libres de bétail.



Lundi 18 avril, dès 10 heures du matin, le soussigné vendra en mises publiques, devant la maison Charles Sudan, près du Café du Café du Nord, à Bulle, environ quarante têtes de bétail, dont dix vaches prêtes au veau ou fraîches vélées et trente vaches et génisses portantes pour l'automne. Favorables conditions qui seront lues.

L'exposant : Alexandre Verly, Bulle.

CHAPEAUX  
garnis

CHAPEAUX  
d'enfants.

FORMES  
de chapeaux

MODÈLES

Grandes nouveautés  
tous les jours

## OUVERTURE

de notre

## EXPOSITION

des

## CHAPEAUX DE DAMES

commence cette semaine.

## V. Jean Kiefer & C<sup>ie</sup>

BULLE

Avenue de la Gare.

Observez nos vitrines

Fleurs

Plumes

Agrafes

Rubans

GRAND CHOIX  
Prix sans  
concurrence

Avant de faire vos achats, visitez notre magasin!

— Personne n'est forcé d'acheter —

## Enorme choix

Chapeaux de paille pour Messieurs et Enfants

dans

tous les prix

et

toutes les grandeurs

Articles nouveaux

Ombrelles noir, blanc et couleurs dans tous les genres

Bulle V. Jean KIEFER & Cie Bulle

Avenue de la Gare

Avenue de la Gare



### ABONNEMENT

Suisse. . . 1 an,  
. . . 6 mois  
Etranger : 1 an,  
. . . 6 mois  
payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne dans  
bureaux de po

BULLE

### Une dette

Les statisticiens  
intéressantes. C'  
apprenons, avec  
la Suisse est déb

ni plus ni moins,  
Une première  
l'initiative du m  
France, établissa  
possédaient pour  
Ce chiffre se déc  
cantonaux et féd  
chemins de fer :  
millions ; entrepr  
valeurs commerc

Ces évaluation  
nomiste bâlois, M  
une nouvelle str  
dette en France s  
cusé par l'enquêt  
Selon M. Geer  
fin 1903 :

Emprunts cant  
Valeurs de che  
Valeurs immob  
trielles et c

Déjà en 1900,  
Grisons devaient  
moins en France  
évalué à 50 milli  
3 1/2 pour cent en  
ter l'emprunt fé  
l'emprunt fribour

FEUILLET

## Dian

Pa

Et elle causait av  
Elle avait apport  
du cadavre, lui sou  
ses doigts courant a  
travail.

— Tu veux bien  
pas, Georges ? Cela  
dormir ? Si je te gê  
Puis elle se pencha  
la parole.

Et elle répondait,  
— Tu désires tes  
heure ils sont toujo  
tude de les faire ve  
Puis, tout à coup,  
elle parut écouter le

— Nous avons bi  
leur avenir. Ils sont